

Projet de délibération du Conseil communal du 25 mai 2020

---

SEANCE PUBLIQUE

N° \*- Conseil communal du 25 mai en vidéoconférence – Organisation – Approbation

LE CONSEIL,

Vu la Constitution, notamment ses articles 41 et 162, al 2,2°, lesquels octroient aux conseils communaux tout ce qui est d'intérêt communal ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 30 organisant la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux et notamment l'article 1<sup>er</sup> autorisant la tenue de manière virtuelle, par télé ou vidéo-conférence, par décision du Collège ou à la demande d'un tiers des membres du conseil communal ;

Vu la décision du Collège communal du 7 mai 2020 d'organiser le Conseil communal du 25 mai en vidéoconférence ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal ;

Vu le vademecum relatif aux réunions des organes des pouvoirs locaux pendant la crise ;

Considérant qu'un test a été effectué afin de s'assurer que chaque conseiller peut se connecter ;

Considérant que le matériel nécessaire et un local seront mis à disposition d'un conseiller communal qui n'a pas les moyens techniques de se connecter ;

Considérant que la séance sera filmée et retransmise en direct sur le site de la Ville ;

Considérant qu'il a lieu de fixer les modalités de la tenue de la séance en vidéoconférence ;

Par xxx voix contre xxx et xxx abstentions(s),

**RATIFIE**

La décision d'organiser le Conseil communal du 25 mai 2020 par vidéoconférence.

Par xxx voix contre xxx et xxx abstentions(s),

### **DECIDE**

- D'approuver les modalités de la tenue de la séance en vidéoconférence :
  - La séance se déroulera conformément au règlement d'Ordre Intérieur du Conseil, mutatis mutandis ;
  - Les votes en huis clos qui se font habituellement par bulletins secrets, se feront via le programme en ligne ADOODLE. Ce programme garantit l'anonymat des votes.
  - Madame la Directrice générale f.f. attestera des présences ;
  - La séance sera filmée et diffusée en direct sur le site de la Ville.

PROJET SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL